

Tranche de traitement \$	Nombre d'employés
25,000-31,000	2
28,000-35,000	4
40,000-45,000	1

AFFAIRES EXTÉRIEURES—EFFECTIFS ET TRAITEMENTS

Question n° 1,086—M. Paproski:

1. Combien y avait-il d'employés salariés à plein temps au ministère des Affaires extérieures a) le 1^{er} janvier 1963, b) le 1^{er} janvier 1973?

2. Combien d'employés, pendant chacune de ces années, touchaient des traitements a) inférieurs à \$10,000, b) de \$10,000 à \$20,000, c) supérieurs à \$20,000?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Employés à plein temps:

	Moins de \$10,000	\$10,000- \$20,000	Plus de \$20,000	Total
1 ^{er} janvier 1963	1176	327	13	1516
1 ^{er} janvier 1973	1768	699	284	2751*

*Comprend 170 employés d'autres ministères intégrés aux AE le 1^{er} avril 1971.

REVENU NATIONAL—LA PUBLICITÉ POUR LA NOUVELLE FORMULE DE DÉCLARATION D'IMPÔT

Question n° 1,173—M. Bawden:

1. Quel est le coût des annonces expliquant la nouvelle formule de déclaration d'impôt sur le revenu?

2. Comment sont répartis ces déboursés entre la télévision, la radio, les journaux et les autres organes d'information?

3. Quels honoraires ont été versés à M. Fred Davis pour qu'il participe à ce programme publicitaire?

4. Quelles sont les qualifications de M. Davis l'habilitant à conseiller les Canadiens sur la façon de faire leur déclaration d'impôt?

5. Combien le ministère a-t-il dépensé durant chacune des cinq dernières années pour la publicité concernant les formules d'impôt?

6. Le ministre du Revenu national considère-t-il ces dépenses comme directement proportionnelles à la complexité de la nouvelle formule?

3. Poste	Nom
Président	G. Cousineau
Commissaire	T. B. Ward
Commissaire	W. E. McBride

LE COÛT D'IMPRESSION DES FORMULES DE DÉCLARATION D'IMPÔT

Question n° 1420—M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):

1. Combien a coûté au total l'impression des formules d'impôt sur le revenu pour 1972 et des documents connexes qui ont été mis en circulation?

2. A combien se sont élevés au total les frais de publicité et de réclame pour ces mêmes formules?

L'hon. Robert Stanbury (ministre du Revenu national): Monsieur l'Orateur, en ce qui concerne le ministère du Revenu national, Impôt: 1. Le coût total estimatif est \$1,798,000.

2. \$1,205,146.10.

Questions au Feuilleton

L'hon. Robert Stanbury (ministre du Revenu national): En ce qui concerne le ministère du Revenu national, Impôt: 1. \$1,205,146.10, y compris les coûts de production de \$119,228.32.

2. Télévision: \$358,396.15; Radio: \$181,640.80; Journaux: \$462,664; Autres media: \$83,216.33.

3. M. Davis a été embauché par l'agence de publicité et non par le ministère.

4. On a choisi M. Davis parce qu'il est connu à la grandeur du pays et que sa présence donnerait plus de poids aux annonces.

5. 1968-1969: \$350,210.35; 1969-1970: \$384,545.61; 1970-1971: \$352,792.17; 1971-1972: \$870,154.83; 1972-1973: \$1,205,146.10.

6. L'augmentation des dépenses pour les années financières 1971-1972 et 1972-1973 n'a rien à voir avec la nature de la nouvelle formule d'impôt sur le revenu qui est plus simple que la précédente pour la plupart des contribuables. On a jugé bon d'augmenter la publicité en raison de la nouvelle loi, des nouveaux règlements et des nouvelles formules.

LA COMMISSION D'ASSURANCE-CHÔMAGE

Question n° 1290—M. Harney:

1. Quels sont les titres et qualités du président de la Commission d'assurance-chômage pour le poste qu'il occupe?

2. Quels sont les titres et qualités requis des commissaires pour la position qu'ils occupent?

3. Quels sont les âges et la date de leur première nomination ainsi que les traitements respectifs des personnes susmentionnées?

M. Mark MacGuigan (secrétaire parlementaire du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): 1. La question posée touche les antécédents de la personne en cause qui sont de nature confidentielle et ne peuvent être dévoilés.

2. La question posée touche les antécédents des personnes en cause qui sont de nature confidentielle et ne peuvent être dévoilés.

Âge	Date de nomination	Traitement \$
45	26-6-72	34,000-40,000
66	22-6-64	22,000-28,000
53	29-7-71	22,000-28,000

*LES EXPÉRIENCES MÉDICALES DANS LES PÉNITENCIERS

Question n° 1,490—M. Howard:

1. S'est-on déjà servi des détenus des pénitenciers pour expérimenter de nouveaux produits pharmaceutiques ou pour toute autre expérience médicale et, dans l'affirmative, en quelles circonstances?

2. Se sert-on actuellement des détenus des pénitenciers pour expérimenter de nouveaux produits pharmaceutiques ou pour toute autre expérience médicale et, dans l'affirmative, en quelles circonstances?

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général): 1. Voici les expériences médicales qui ont été faites, par le passé, dans les pénitenciers du Canada: a) En 1968, la Direction des aliments et drogues et un professeur de pharmacolo-